

Déclaration liminaire

Comité social d'administration de réseau CSA « Alimentation » 11 octobre 2023

Madame La Présidente,

Nous sommes réunis pour le deuxième CSA Alimentation et nous déplorons que la Formation spécialisée du CSA de réseau Alimentation n'ait pas encore été convoquée malgré l'annonce en juin que celle-ci se tiendrait à la rentrée.

Nous sommes dans l'attente également du groupe de travail sur l'articulation des F3SCT ministériel et de réseaux. Il est important pour **FO Agriculture** que l'ensemble des dossiers relevant de la DGAL soit traité dans cette instance et qu'aucun ne soit écarté.

Même si le ministre a annoncé une augmentation du budget pour le MASA et des recrutements pour exercer les missions, ils sont bien en deçà du réel besoin. Effectivement, notre ministère peine à recruter, les concours sont très loin de faire le plein. L'attractivité de nos postes et de nos métiers ne sont plus là mais nos missions sont de plus en plus nombreuses et doivent être réalisées, bien souvent au détriment de la santé des agents ce qui impacte la qualité du travail rendu, ce qui est générateur de RPS.

Il est important de redonner du sens à notre travail et à nos missions. Il n'y pas un jour sans signalement de collègues de terrain qui disent ne pas se retrouver dans leurs missions, ils sont épuisés par les réformes, restructurations, crises sanitaires, nouvelles missions sans abondement d'agents et des notes de service toujours plus nombreuses.

Concernant la police sanitaire unique, vous avez mis la charrue avant les bœufs, les services doivent commencer les inspections, certaines structures sont toujours dans l'attente d'affectation d'agents pour les réaliser.

Les agents se retrouvent à devoir contrôler des domaines où ils n'ont aucune compétence. De plus, les outils sont mal adaptés, peu intuitifs, et chronophages. Concernant les délégations, nous sommes toujours dans l'attente d'instructions.

Secrétariat FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 01 49 55 52 84 / 55 52

Courriel : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 06 11 54 05 32

Courriel : jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr

En santé protection animale, alors que les services commencent à sortir la tête de l'eau de l'IAHP, les menaces de la PPA, la fièvre aphteuse, la tuberculose subsistent toujours et de nouvelles maladies émergent comme la MHE avec des contraintes pour l'exportation et la fièvre Q qui serait transmissible à l'homme. Les plaintes de maltraitance animale sont de plus en plus nombreuses, les services sont submergés et ne sont plus en capacité de pouvoir assurer l'ensemble des missions prioritaires, si la hiérarchie dit « à l'impossible nul est tenu », rien n'est écrit et ni priorisé, et lors des entretiens professionnels, les objectifs sont signalés non atteints, avec les incidences que cela peut engendrer pour les agents.

Dans le domaine des installations classées, la majorité des agents ne sont pas sur ces missions à temps plein, là aussi les plaintes environnementales sont grandissantes. De nombreuses exploitations ne sont pas soumises à autorisation mais à déclaration, elles ne sont donc pas comptabilisées dans la programmation. Mais lorsqu'il y a une plainte environnementale, il faut tout de même se déplacer pour faire un contrôle. Cela n'est pas négligeable mais aucunement pris en compte dans la dotation.

Dans le domaine abattoir et SIVEP, nous avons peine à recruter, le nombre de poste au fil de l'eau en témoigne, ainsi que les résultats de concours. Nous avons un gros chantier à effectuer pour rendre nos missions attractives. Malheureusement, ce ne sont pas les articles que nous pouvons lire dans la presse qui vont nous aider face à ces attaques, un soutien du ministère est attendu.

Là aussi, nous avons besoin de redonner du sens à notre métier ; aucune inspection nécessitant une action corrective ne doit rester sans suite. Nous attendons que les inspecteurs soient soutenus dans leur décision par leur hiérarchie.

Nous constatons également une diminution assez conséquente des tonnages en abattoir. Les services s'inquiètent de la situation et craignent que les dotations allouées aux services d'inspection en soient réduites.

Pouvez-vous nous rassurer sur la situation ?

De plus, plusieurs agents vont profiter de la mise en place de la retraite progressive pour palier à des soucis de TMS.

Comment cette diminution d'ETP va-t-elle être compensée ?

Pour les JO 2024, de nombreux services d'inspection vont être impactés. Il est demandé d'effectuer des inspections ciblées en remise directe. La coupe du monde de rugby était l'opportunité de faire un test-events.

Des agents se sont portés volontaire pour les réaliser. Mais comment rester motivé quand vous réalisez une inspection sur demande de la DGAL et que l'injonction du préfet va à l'encontre, en les mettant en difficulté. Il en va de la crédibilité des agents dans l'exercice de leur mission.

Les agents sont dans l'inquiétude pour la période des JO 2024. Dans certains ministères des informations sont annoncées, notamment sur les congés, et sur les contraintes que les agents pourraient avoir.

Qu'en est-il pour les agents du BOP 206 ?

Y aura-t'il des astreintes de mise en place, y aura t'il des restrictions sur les congés, y aura t'il des aménagements d'horaire ou de la souplesse dans le télétravail car ils seront confrontés à des difficultés de déplacement ?

Dans le domaine de végétal et ECOPHYTO 2025

Alors que la commission européenne propose une reconduction du glyphosate jusqu'en 2033, pour Ecophyto il faut :

- Clarifier la co-tutelle MASA-MTE, les moyens de réalisation ne sont pas donnés aux agents de la DREAL.

La DRAAF porte seule en région le plan à bout de bras.

En terme de moyens humains, il serait intéressant de clarifier le positionnement attendu. Il n'est pas évident de savoir si l'on souhaite que les chargés Ecophyto en DRAAF pallient aux déficiences des CRA ou si leur rôle est purement et simplement un contrôle de second niveau.

1) les missions des chargés de mission et les fiches de poste associées doivent être plus explicites.

2) il y a aussi une absence de considération de la part de l'OFB qui attribue un rôle de contrôleur aux chargés de mission Ecophyto, mais qui ne tient peu ou pas en compte leur avis.

La CRA envoie directement à l'OFB les documents qui doivent être contrôlés par le SRAL et l'OFB les a accepté. Les agents du SRAL ont donc un fort sentiment d'inutilité...

En santé végétale, des inquiétudes subsistent sur le développement de xylella fastidiosa et la potentielle arrivée de popilla japonica, et sur l'adéquation des moyens en sral pour gérer ces organismes de quarantaine prioritaire.

Toutes ces crises ont un impact énorme sur les risques psychosociaux dans les services. Cette surcharge de travail n'est que très peu prise en compte sur le reste de nos missions régaliennes.

Je vous remercie de votre écoute.

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

